

VOUS ENTREZ À L'HÔPITAL ?



VOUS SOUFFREZ D'UNE MALADIE CHRONIQUE ?

DEMANDEZ VOTRE SCHÉMA DE MÉDICATION



Votre schéma de médication est disponible chez votre pharmacien de référence ou chez votre médecin généraliste.



Apportez-le à l'hôpital lors de vos consultations pré-hospitalisations et lors de votre hospitalisation.



POURQUOI ?

Pour une prise en charge sûre dès votre arrivée à l'hôpital, votre traitement doit être connu et partagé avec le personnel médical et soignant.